



VOLONTAIRE INTERNATIONAL EN ENTREPRISE (V.I.E.) À TEMPS PARTAGÉ

Kenya (Nairobi) Septembre 2019 - Août 2021

Julien FOURCADE - Ingénieur SUPMECA (Paris)
24 ans - Anglais courant

La Fédération des Industries Mécaniques a confié à Promecca, association pour la promotion des industries mécaniques, la mise en place, depuis le **1^{er} septembre 2019** et **pour 24 mois** d'un jeune V.I.E. à temps partagé au Kenya (Nairobi).

Ce VIE se nomme **Julien FOURCADE**, est Ingénieur de SUPMECA (Paris) et parle anglais couramment.

Il est basé dans les bureaux de la Chambre de Commerce Française au Kenya à Nairobi, **et travaille pour le compte de 2 sociétés françaises du secteur de la mécanique**, chaque société lui ayant confié une mission spécifique en fonction de ses besoins.

Julien FOURCADE dispose d'un tiers de temps disponible pour une entreprise intéressée à lui confier une mission.

Si votre société est intéressée par cette opportunité, vous pouvez contacter Anne de La Salle ou Julien Fourcade directement (jfourcade@promeca-vie.fr)

Type de mission

En fonction des objectifs de l'entreprise, le V.I.E. peut effectuer différents types de mission :

- étude de marché,
- recherche de partenaire industriel,
- sélection d'agent, importateur, distributeur,
- approche de gros clients, d'ingénieries,
- préparation de participation à un salon,
- veille commerciale et technologique, etc...

Préparation de la mission

- Un contrat sera signé entre l'entreprise participante à cette opération et PROMECCA agissant pour le compte de la FIM.
- Un cahier des charges précis sera rédigé par l'entreprise afin de garantir la qualité du travail effectué.
- Une formation de plusieurs jours sera organisée dans l'entreprise pour que le V.I.E. connaisse les équipements fabriqués par l'entreprise participante et ses attentes sur le marché kenyan.

Réalisation de la mission

Le V.I.E. restera en contact régulier avec la société pendant toute la durée de sa mission.

- Il adressera à l'entreprise chaque mois un rapport de son activité.
- Il rencontrera l'entreprise en fin de mission pour lui faire un bilan de son travail.
- La FIM recommande également fortement un déplacement d'un responsable de chaque entreprise au Kenya pendant le séjour du V.I.E.

Modalités financières

- La participation financière demandée à chaque entreprise pour participer à cette opération est de : **26 000 € HT (31 200 € TTC)** pour 1/3 de temps pendant 12 mois
- Elle couvre la totalité des frais de la mission : rémunération du VIE, frais professionnels en France et en Inde, loyer du bureau à Nairobi, déplacements à l'intérieur du pays, frais de formation préalable avant de partir, etc....

Nb : Le VIE pourra également effectuer quelques déplacements dans des pays limitrophes si besoin est : Ethiopie / Tanzanie / Rwanda / Ouganda.

- Echancier : l'entreprise devra régler le montant de sa participation en 2 versements :
 - **50 % à la signature du contrat**
 - **50 % en 2021**

Cette somme est imputable à l'Assurance Prospection de BPI France.

Contact FIM

Anne de La Salle

+ 33 (0)1 47 17 60 58

adelasalle@fimeca.org